



Avis public d'élection

Vote par correspondance

Municipalité : LAC-SAINTE-MARIE

Date du scrutin : 2 NOVEMBRE 2025

Par cet avis public, **Yvon Blanchard, président d'élection**, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le ou les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire

Poste de conseillère ou conseiller 1

Poste de conseillère ou conseiller 2

Poste de conseillère ou conseiller 3

Poste de conseillère ou conseiller 4

Poste de conseillère ou conseiller 5

Poste de conseillère ou conseiller 6

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau du président d'élection aux jours et aux heures suivantes.

Horaire

Vendredi le 19 septembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;

Vendredi le 26 septembre de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 ;

Attention : le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **Dimanche 2 novembre, de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 26 octobre, de 12 h à 20 h**

Si vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé et êtes inscrit sur la liste électorale à titre de personne domiciliée, vous pouvez demander **jusqu'au 21 octobre** à votre président d'élection **de voter à votre chambre située dans un établissement de santé reconnu ou à votre domicile**. Il en va de même pour votre proche aidant.

4. Vous pourrez voter par correspondance si votre domicile n'est pas sur le territoire de la municipalité.

Pour voter par correspondance, vous devez transmettre une demande écrite au président d'élection au plus tard **le 21 octobre**, 16h30.

Les bulletins de vote par correspondance seront expédiés à partir **du 22 octobre**.

Si vous avez fait une demande et que vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote **le 27 octobre**, vous pouvez communiquer avec le président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Les bulletins de vote devront être reçus au bureau du président d'élection au plus tard le vendredi **31 octobre** à 16 h 30.

5. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Mme Jennifer Picard**.
6. La personne suivante a été nommée adjointe au président d'élection : **Mme Sylvie Pétrin**.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (*ou la secrétaire d'élection, ou l'adjointe au président d'élection*) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Président d'élection

Adresse : 106, chemin Lac-Sainte-Marie

Téléphone : (819) 467-5437

Cellulaire : (819) 230-4294

Secrétaire d'élection

Adresse : 106, chemin Lac-Sainte-Marie

Téléphone : (819) 467-5437 – poste 221

Adjointe au président d'élection

Adresse : 106, chemin Lac-Sainte-Marie

Téléphone : (819) 467-5437 – poste 225

Signature

Municipalité de Lac-Sainte-Marie, le 2 avril 2025.



Monsieur Yvon Blanchard,
Président d'élection